



**MAGNY LE HONGRE**  
Commune du Val d'Europe

Le 8 juin 2017

**Mesdames, Monsieur les Directeurs d'école**

Service Enfance, Jeunesse & Education  
Nos réf: PS/AB/ - EJE 2017 - 144

**Objet : Application des rythmes scolaires**

Mesdames, Monsieur,

Lors des dernières élections présidentielles, Monsieur le Président de la République, alors candidat, a proposé une modification de la réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2014. A cette occasion, aucune précision n'avait été apportée sur le contenu de cette énième réforme, seule la date de la prochaine rentrée scolaire avait été annoncée.

Aujourd'hui beaucoup de rumeurs circulent quant au contenu d'un nouveau texte organisant les temps scolaires et de son application. Dans une allocution télévisée le 22 mai dernier, Monsieur BLANQUER, Ministre de l'Education a précisé qu'une telle réforme ne pouvait s'improviser et devait être développée en accord avec le corps enseignant et les partenaires au nombre desquels les collectivités. Aussi selon le Ministre la nouvelle réforme ne serait pas généralisée avant la rentrée scolaire 2018.

A ce jour, contrairement à ce qui est annoncé par différentes rumeurs, aucun texte législatif ou décret ne modifie le modèle scolaire de 9 demi-journées aujourd'hui en application, ni ne précise la date d'application d'une éventuelle réforme.

Aussi, au regard de ces éléments et pour l'heure sans consigne du Gouvernement, la collectivité a fait le choix de ne pas annoncer de modification des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée.

Bien entendu nous resterons attentifs aux évolutions à venir en ce domaine et nous entamerons des réflexions en ce sens dès que de plus amples informations nous seront parvenues.

Espérant avoir répondu à vos questions à ce sujet, je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

**Jean-Paul BALCOU**



Le Maire